



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ELECTION DU BUREAU

PROCES VERBAL DE RESULTAT DU SCRUTIN DU 6 DECEMBRE 2024

- Vu, les statuts de l'université d'Artois et notamment son article 8,
- Vu le procès-verbal d'élection du président en date du 29 novembre 2024,
- Attendu que la présidente est assistée dans ses fonctions par un bureau qu'elle préside et qui comprend les vice-présidents ; que le bureau est élu par le conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représentés, par un vote portant sur une liste,

Madame la présidente propose la composition suivante du bureau :

Anne DAGUET-GAGEY, présidente

Bertrand MAZURE, vice-président du conseil d'administration, premier vice-président

Pierre MARQUIS vice-président de la commission de la recherche

Isabelle CABY, vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire

Sylvie COUPLEUX, vice-présidente en charge de la vie étudiante

Pascal DEPREZ, vice-président en charge de la réussite étudiante

Chafika DJELAL-DANTEC, vice-présidente en charge du patrimoine

Ahmed EL KALADI, vice-président en charge des relations internationales

Sohaib LAFIFI, vice-président en charge du numérique

Jean-Philippe LECOINTE, vice-président en charge de la valorisation, des transferts technologiques et de Tech3E

Valérie MUTELET, vice-présidente en charge des ressources humaines et de la vie du personnel

Anne PARRAIN, vice-présidente en charge de l'égalité femmes-hommes

Olivier PETIT, vice-président chargé de la transition écologique et solidaire

Anne-Gaëlle WEBER, vice-présidente chargée de la recherche en SHS

Nombre de membres présents : 29

Nombre de voix recueillies en faveur de la liste : 28

Nombre de membres souhaitant s'abstenir : 1

Nombre de voix contre : 0

Le bureau est élu.

La Présidente proclame le résultat.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 06/12/2024 a été, après lecture, signé par la Présidente.

Anne Daguet-Gagey

